



Association Française d'Etude de la Concurrence

REACTUS DE L'AFEC

« Les prix excessifs peuvent-ils être abusifs ? »

Mardi 15 janvier 2019

12h030 – 14h00

UGGC Avocats

47 Rue de Monceau, 75008 Paris

Les prix excessifs peuvent constituer une pratique prohibée par l'article 102 TFEU et par l'article L 420-2 du code de commerce. La Cour de justice de l'Union Européenne définit le prix excessif comme étant un « *prix exagéré par rapport à la valeur économique de la prestation fournie* » (Arrêt de la Cour du 13 novembre 1975 dans l'affaire 26-75, General Motors Continental NV/Commission, point 12 des motifs). La Cour a en outre précisé que : « *cette exagération pourrait, entre autres, être objectivement appréciée si elle pouvait être mesurée en comparant le prix de vente du produit en cause à son prix de revient* » (Arrêt de la Cour du 14 février 1978 dans l'affaire 27/76, United Brands Company et United Brands Continentaal BV/Commission, p. 207).

L'autorité de la Concurrence en sanctionnant le 20 Septembre 2018 l'entreprise *Sanicorse*, aux motifs que cette dernière aurait profité de sa position sur le marché de l'élimination des déchets d'activités de soins à risque infectieux (DASRI) produits par les établissements de soins corses, pour pratiquer des hausses de tarifs abusives auprès de ses clients captifs fait une nouvelle application du contrôle des abus d'exploitation (Décision n°18-D-17).

Pour vous éclairer sur ce sujet, nous avons invité :

- **Monsieur Thierry Dahan**, Vice-président de l'Autorité de la concurrence ; et
- **Monsieur Frédéric Jenny**, Professeur d'économie à l'ESSEC et Président du Comité de la concurrence de l'OCDE.

Si vous ne pouvez pas participer à cette manifestation, mais que vous souhaitez poser une question, vous pouvez nous la transmettre par mail : secretariat@afec.asso.fr.

Mme Martina Isola
Secrétaire Administrative

Inscription :

En ligne : <http://www.afec.asso.fr/conferences-evenements/article/reactus-de-l-afec-actualites-sur-les-prix-excessifs>

ou par courriel

Secrétariat de l'AFEC

Mme Martina ISOLA

76, avenue de Wagram 75017 Paris

Tél : 01 55 65 16 65

secretariat@afec.asso.fr

Membres de l'AFEC : gratuit

Non Membres : 20 €